

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Avis de vacance d'emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : AFSN1710661V

Sont vacants ou susceptibles de l'être en vue d'être pourvus en application des dispositions des articles 8, 11 et 17 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière et de l'article 3 de la loi du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, les postes suivants :

1. Emplois de directeur, dans les établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière dont la direction permet l'accès à l'échelon fonctionnel de la hors-classe des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière :

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées à Saint Vulbas, Ambérieu-en-Bugey, Tenay et Pont-d'Ain, (Ain) ;

Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse, à Lèves (Eure-et-Loir) ;

Centre hospitalier, à Saint-Marcellin, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Vinay et Chatte, et Résidence départementale d'accueil et de soins, à Saint-Sauveur (Isère) ;

Pôle Médico-Social Bais-Hambers, à Bais (Mayenne) ;

Centre hospitalier intercommunal, à Saint-Laurent-de-Chamousset, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Saint-Symphorien-sur-Coise, et centre hospitalier, à Chazelles-sur-Lyon (Loire) ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Bouic-Manoury », à Fauville-en-Caux et « Anne-Françoise-le-Boultz », à Grainville-la-Teinturière (Seine-Maritime) ;

Centres hospitaliers, à Negrepelisse et à Caussade (Tarn-et-Garonne) ;

Centre départemental de l'Enfance, au Pradet (Var) ;

Centre hospitalier de soins de longue durée « Le Chênois », à Bavilliers (Territoire de Belfort).

2. Autres emplois de directeur :

Etablissement départemental de l'enfance et de la famille, à Saint-Quentin (Aisne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Cérilly (Allier) ;

Centre hospitalier « Cœur du Bourbonnais », à Tronget et centre hospitalier, à Bourbon l'Archambault (Allier) ;

Maison départementale de l'enfance et de la famille, à Warcq (Ardennes) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence les Flots de l'Orvin », à Trainel (Aube) ;

Foyer de vie pour adultes handicapés, à Cuxac-Cabardès (Aude) ;

Etablissement intercommunal d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence du Pays Capdenacois », à Capdenac-Gare (Aveyron) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Roussilhe », à Entraygues-sur-Truyère (Aveyron) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint-Jacques », à Cesny-Bois-Halbout (Calvados) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Mainada », à Pierrefort (Cantal) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Brun Vergeade et l'Oustalou », à Riom-es-Montagnes (Cantal) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Bénétou », à Montbron (Charente) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Armand Cardeux », à Nohant-en-Gout (Cher) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les milles sources », à Treignac et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Corrèze (Corrèze) ;
Centre hospitalier gériatrique, à Uzerche (Corrèze) ;
Etablissement public d'accueil communal de personnes âgées, à Dijon (Côte-d'Or) ;
Etablissement public médico-social « Belna », à Plémet (Côtes-d'Armor) ;
Centre départemental de l'enfance et de la famille, à Guéret (Creuse) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint-Rome », à Carsac-Aillac (Dordogne) ;
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Eugène le Roy », à Montignac et « Jacques François de Hautefort », à Hautefort, (Dordogne) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Mussidan (Dordogne) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Marcel Cantelaube », à Salignac-Eyvigues (Dordogne) ;
Institut médico-éducatif, à Ecouis (Eure) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Brezolles (Eure-et-Loir) ;
Centre départemental de l'Enfance d'Eure-et-Loir, à Champhol (Eure-et-Loir) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les côteaux de Saint Mathieu », à Gallardon (Eure-et-Loir) ;
Institut médico-éducatif « Les Bois du Seigneur », à Vernouillet (Eure-et-Loir) ;
Centre Départemental de l'enfance et de la famille, à Quimper (Finistère) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Augustin Labouilhe », à Saint-Orens-de-Gameville (Haute-Garonne) ;
Maison d'enfants « François Constant », à Libourne (Gironde) ;
Etablissement et service d'aide par le travail, au Caylar (Hérault) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les grands jardins », à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) ;
Institut départemental de l'enfance et de la famille, à La Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence la Croix-Papillon », à Saint-Christophe-sur-le-Nais (Indre-et-Loire) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Crémieu (Isère) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Vienne (Isère) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Léon Dubédat », à Biscarosse (Landes) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Campagnarde », à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Hess », à Marchenoir (Loir-et-Cher) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les épis d'Or », à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Salbris (Loir-et-Cher) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les terrasses », à Andrézieux-Bouthéon (Loire) ;
Foyer de vie « Les Abris de Jade », à Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique) ;
Maison de l'enfance, à Orleans (Loiret) ;
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence du Parc », à Puisaux et « Résidence Esther Lerouge », à Auxe (Loiret) ;
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Fondation Soussial », à Miramont-de-Guyenne et « Eulalie », à Verteuil d'Agenais (Lot-et-Garonne) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « André Aldebert », à Nasbinals (Lozère) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Clairière des Bernardins », à Torigni-sur-Vire (Manche) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Florilège » et foyer d'accueil médicalisé, à Ferrel (Morbihan) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence Papillon d'Or », à Mauron (Morbihan) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Château-Morlon », à Cercy-la-Tour (Nièvre) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les jardins des Laignes », à Donzy (Nièvre) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Sud-Morvan », à Moulins-Engilbert (Nièvre) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Olivier Varlet », à Bourbourg (Nord) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes intercommunal « L'âge bleu », à Mouy (Oise) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyer d'adultes et établissement de service d'aide par le travail, à Cunlhat (Puy-de-Dôme) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Montaigut-en-Combraille (Puy-de-Dôme) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Louisiane », à Pionsat (Puy-de-Dôme) ;
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Roches », à Pontaurum (Puy-de-Dôme) ;
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Grand », à Tauves et « Megnaud », à La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Vic-le-comte (Puy-de-Dôme) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Curie Sombres », à Rabastens-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

Institut départemental de l'enfance et de la famille, à Bron (Rhône) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Meyzieu (Rhône) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Maison du Champ Fleury », à Buxy et « La Chansonnière », à Saint-Désert (Saône-et-Loire) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Chevriers », à Mayet (Sarthe) ;

Pôle Rosa Luxemburg (CASVP), à Paris (Paris) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence d'Eawy », à Saint-Saens (Seine-Maritime) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Mathurin Fouquet », à Samois-sur-Seine (Seine et Marne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Bodin Grandmaison », à Faye l'Abbesse (Deux-Sèvres) ;

Maison d'accueil spécialisée, à Niort (Deux-Sèvres) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Parc », à Montech et « L'Ostal de Garona », à Escatalens (Tarn-et-Garonne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Saint-Jacques », à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence de la Vallée de l'Ouanne », à Charny (Yonne) ;

Pôle gérontologique de la vallée du Serein, à l'Isle-sur-Serein (Yonne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence Les Coteaux », à Saint-Bris-le-Vineux (Yonne) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Résidence Saint-Julien », à Saint-Julien-du-Sault (Yonne) ;

Centre maternel départemental « Les Marronniers », à Chatillon (Hauts-de-Seine) ;

Maison départementale de l'enfance du Val-d'Oise, à Cergy (Val-d'Oise) ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Louvres (Val-d'Oise).

3. Emplois de directeurs, dans les établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 qui ne peuvent être dirigés que par des directeurs de classe normale :

Centre Maternel « Sainte-Lucie », à Toulouse (Haute-Garonne) ;

Foyer départemental de l'enfance du territoire de Belfort, à Belfort (Territoire de Belfort).

Peuvent faire acte de candidature :

Les personnels de direction régis par les dispositions du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié.

Les fonctionnaires répondant aux conditions prévues par l'article 13 bis de la loi 83-634 du 13 juillet 1983, à savoir les fonctionnaires appartenant à la même catégorie et à un corps ou cadre d'emplois de niveau comparable.

Les personnels inscrits sur la liste d'aptitude à la hors classe et à la classe normale au titre de l'année 2017.

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire.

PAR ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ, CONSTITUER DEUX DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tous les candidats doivent adresser pour chaque emploi, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* (le cachet de La Poste faisant foi) :

– un exemplaire du dossier par la voie hiérarchique,

– deux exemplaires du dossier au Centre national de gestion – unité de gestion des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux – Immeuble Le Ponant – 21 B, rue Leblanc 75015 PARIS.

Il est précisé que les critères établis par le comité de sélection sont disponibles sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur.

Pour les personnels appartenant au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

– une lettre de motivation ;

- une fiche de candidature par établissement, accompagnée d'une photo, établie selon le modèle ci-après annexé, (modèle également disponible sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur) ;
- les trois dernières évaluations ;
- en cas de multi-candidatures, une liste des postes sollicités classés par ordre de préférence.

Les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2017 :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature par établissement, accompagnée d'une photo, établie selon le modèle ci-après annexé, (modèle également disponible sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur) ;
- les trois dernières évaluations ;
- en cas de multi-candidatures, une liste des postes sollicités classés par ordre de préférence ;
- une copie de la dernière décision indiciariaire.

Pour les autres fonctionnaires :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature par établissement, accompagnée d'une photo, établie selon le modèle ci-après annexé, (modèle également disponible sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur) ;
- les trois dernières fiches d'évaluation ;
- une photocopie de la carte d'identité ;
- un état des services accomplis délivré par leur administration ;
- un *curriculum vitae* accompagné d'une photo ;
- une copie de la dernière décision indiciariaire ;
- la copie de la décision prononçant la première nomination dans un corps de catégorie A ;
- la copie de la décision prononçant la nomination dans le corps actuel ou cadre d'emploi actuel ainsi que l'arrêté fixant l'échelonnement indiciariaire de ce corps ;
- l'avis motivé de l'autorité investie du pouvoir de nomination sur leur aptitude à occuper un emploi de direction ;
- en cas de multi-candidatures, une liste des postes sollicités classés par ordre de préférence.

Pour les directeurs d'hôpital, le dossier de candidature se compose de :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature par établissement, accompagnée d'une photo, établie selon le modèle ci-après annexé, (modèle également disponible sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur) ;
- les trois dernières évaluations ;
- en cas de multi-candidatures, une liste des postes sollicités classés par ordre de préférence.

Pour les personnels n'ayant pas la qualité de fonctionnaire :

- une lettre de motivation pour accéder aux fonctions de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social ;
- une fiche de candidature par établissement, accompagnée d'une photo, établie selon le modèle ci-après annexé, (modèle également disponible sur le site internet du centre national de gestion à l'adresse suivante : www.cng.sante.fr, rubrique directeur) ;
- un *curriculum vitae* accompagné d'une photo ;
- une photocopie de la carte d'identité ;
- photocopie des diplômes ;
- tout document permettant l'appréciation de la situation professionnelle actuelle et de l'expérience acquise ;
- en cas de multi-candidatures, une liste des postes sollicités classés par ordre de préférence.



FICHE DE CANDIDATURE

Emploi de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social*(Deux pages maximum)*

Poste demandé :

Date de publication au *Journal officiel* :

A. – INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom et prénom (s) :

Age :

Situation familiale :

Adresse personnelle complète :

Téléphone personnel :

Portable :

Courriel :

Diplômes universitaires et professionnels :

Actions de formation continue suivies (au cours des cinq dernières années) :

B. – SITUATION PROFESSIONNELLE

(Rayez les mentions inutiles)

D3S : Oui / Non

DH : Oui / Non

Autre fonctionnaire : Oui / Non

Inscrit sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2017 : Oui / Non

Non fonctionnaire : Oui / Non Type de contrat : CDD / CDI

Poste et fonctions actuellement occupés :

Déroulement de carrière (*) (préciser les fonctions exercées, les postes occupés avec leurs périodes respectives) :

Autres actions menées (intérim, missions spécifiques, formations données) :